

SUITE DES ACTIVITÉS DU SITE DU PORT DE L'ARDOISE

Publiée le jeudi 25 Juillet 2019 - Industrie

Nîmes, le 22/07/2019

SUITE DES ACTIVITES DU SITE DU PORT DE L'ARDOISE

La Chambre de Commerce et d'Industrie Gard, VNF (Voies Navigables de France) et le groupe Lafarge, seul client exploitant actuel du Port de l'Ardoise, se sont mis d'accord pour que la sortie de la CCI Gard de la convention d'occupation du Port n'affecte pas son activité.

Engagée depuis 1961 au Port de l'Ardoise via une concession de 50 ans prolongée par des conventions d'occupation temporaires, la CCI Gard a beaucoup contribué à son activité au travers de nombreux investissements. En 2018, la CCI a continué à assurer les travaux d'entretien et de réparation lorsque cela a été nécessaire afin de maintenir la grue en état de fonctionnement.

Les réformes mises en place par l'Etat avec une baisse drastique des ressources fiscales d'une part et une évolution des missions des CCI d'autres part contraignent la CCI Gard dans ses actions. Dans ce contexte, la CCI n'est pas en mesure de prolonger la convention mais elle reste engagée et attentive au développement du territoire, et souhaite un maintien de l'activité du Port. La convention arrivant à échéance le 6 décembre 2019, la CCI du Gard et les principales parties prenantes (VNF et Lafarge) se sont concertées pour décider de la marche à suivre.

Les 3 acteurs ont ainsi décidé d'un commun accord que VNF conservera les conditions d'exploitation du quai de déchargement pour le client Lafarge et Port de l'Ardoise restera ouvert à toute activité potentielle à venir. La CCI du Gard restera force de proposition pour le développement de cette zone économique.

A propos

La Chambre de Commerce et d'Industrie Gard est un établissement public qui représente les entreprises du territoire dans les

secteurs du commerce, de l'industrie et des services. La CCI Gard est également un organisme de formation majeur avec plus

de 4000 personnes formées sur le CAMPUS de la CCI chaque année.

